



Stratégies ERASMUS+

LE LYCÉE TECHNIQUE POUR PROFESSIONS DE SANTÉ se présente.

Le Lycée Technique pour Professions de Santé (LTPS) a été créé par la loi du 11 janvier 1995 portant réorganisation des écoles publiques et privées d'infirmiers et réglementant la collaboration entre le Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle et le Ministère de la Santé. Le LTPS regroupe dans un seul lycée les trois centres de formation régionaux à Luxembourg-Ville, Bascharage et à Warken dont l'organisation administrative et la conception pédagogique sont communes pour les différents centres de formation.

Pour l'année académique 2015-16, le LTPS accueille plus de 1400 élèves et étudiants. Notre lycée, fort d'une longue tradition, offre des formations de qualité dans le domaine des professions de santé. L'équipe du LTPS se met au service des étudiants pour créer les meilleures conditions d'apprentissage possibles et pour les accompagner vers la vie professionnelle. Notre démarche se caractérise par une coopération en partenariat avec les institutions de soins et une action à visée durable et une approche interdisciplinaire. Tous les acteurs se retrouvent continuellement dans une démarche de développement et d'innovation d'autre part. Les formations offertes au LTPS sont régulièrement adaptées aux nouveaux besoins des apprenants et du monde du travail.

Les mobilités Erasmus+

Les projets de mobilités subventionnées par l'Union Européenne permettent d'offrir aux étudiants et aux enseignants la possibilité et les moyens d'acquérir des compétences en relation avec leur futur parcours professionnel. La direction du lycée joue un rôle actif dans la planification, le soutien et le suivi des projets de mobilité. Ces projets s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie de développement des formations. La mobilité correspond donc à un besoin de formation des enseignants clairement identifié par rapport aux objectifs de leur développement

professionnel et de celui des étudiants. Pour garantir et maximiser l'impact des activités de formation sur le développement professionnel du personnel enseignant, le lycée garantit la diffusion des apprentissages acquis par les participants en les intégrant dans la pratique pédagogique et professionnelle de ses formateurs.

Toute activité, suivie dans le cadre d'un programme de mobilité subventionnée par l'UE, est certifiée par l'Europass et par un certificat de stage ou un certificat de participation attestant la présence sur le lieu de stage.

Le programme permet donc ainsi de favoriser les actions de mobilité vers un autre pays de l'UE pour les étudiants et les enseignants de notre lycée.

Le LTPS est détenteur de la Charte Erasmus+ 2014 - 2020. Le lycée a participé dans les projets de mobilité Caravan, Leonardo da Vinci et Erasmus, ce qui a permis à plus de 200 élèves et étudiants du LTPS de faire un stage dans une institution de soins à l'étranger en utilisant les fonds de l'Union Européenne.

Depuis l'appel à propositions Erasmus+ 2014, 21 élèves des classes de 12^{ième} de la section de l'aide-soignant et des classes de 13^{ième} de la section de l'infirmier ont effectué une mobilité Erasmus+ à l'étranger. Même pour les sections dont la mobilité n'est pas obligatoire mais fortement encouragée, l'intérêt et les feedbacks positifs sont toujours garantis.

Pour la formation du Brevet de Technicien Supérieur (BTS) de l'Assistant Technique Médical (ATM) de Radiologie depuis la promotion 2013, la mobilité d'une durée de 3 mois est inscrite comme module obligatoire dans le plan d'études, et ce **Stage à Option** est validé par 15 ECTS. Pendant l'année académique 2015/2016, 9 étudiants de cette formation profiteront d'une telle mobilité.

Suite à la mise en action d'un nouveau projet d'établissement « La simulation dans la formation des professionnels de santé » visant la mise en œuvre d'un nouveau concept pédagogique en laboratoire de simulation, avec l'utilisation des mannequins de simulation à moyenne et à haute technicité, pour les formations de l'aide-soignant, de l'infirmier ainsi que de l'infirmier spécialisé, le LTPS propose des mobilités pour les enseignants de l'enseignement supérieur afin de leur offrir la possibilité de découvrir différentes approches de la simulation autant que de permettre un échange de bonnes pratiques permettant d'organiser une formation de qualité pour les élèves et étudiants.

Les institutions partenaires pour les stages sont choisies par les étudiants en coopération avec les enseignants. Ceux-ci participent à ce choix en proposant des institutions à l'étranger qui offrent de bonnes possibilités de formation aux étudiants, leur permettant de développer leurs compétences. En vue de promouvoir l'autonomie des étudiants, le LTPS les encourage à organiser leur stage eux-mêmes et à choisir des partenaires appropriés. Dans la plupart des cas, les pays choisis profitent d'une bonne réputation quant à leur secteur de la santé comme, par exemple, l'Allemagne et l'Autriche. Les étudiants favorisent dans leur choix, d'une part les cliniques universitaires, et d'autre part leur pays d'origine – dont la préférence tombe sur le Portugal, l'Italie et la France – pratique qui est également encouragée par le LTPS.

Un engagement réciproque est établi avec des organismes partenaires par des accords interinstitutionnels et ce, dans toute l'Europe. Par la suite, une base de données extensive, suite à notre tradition dans les programmes de mobilités, est mise à disposition des apprenants et des enseignants intéressés à effectuer un stage de mobilité.

Le cas échéant, un service d'accueil est organisé pour les apprenants des organismes partenaires.

Augmenter les niveaux de qualification

Le LTPS est convaincu que le stage à l'étranger augmente les compétences professionnelles, au niveau du savoir cognitif, des habiletés et des attitudes professionnelles, qui sont indispensables pour effectuer un travail de qualité pour la satisfaction des bénéficiaires de soins. De plus, il favorise auprès des étudiants le développement d'un esprit ouvert et réflexif face aux pratiques professionnelles utilisées dans les hôpitaux partenaires.

Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur

Le LTPS a comme but principal d'améliorer la qualité de l'enseignement supérieur en mettant en œuvre les mobilités, comme par exemple pour la formation de l'ATM de radiologie.

De telles opportunités contribuent à augmenter la valeur des formations offertes et à développer la dimension internationale de l'établissement.

La qualité de l'enseignement supérieur est donc améliorée grâce aux mobilités internationales comme Erasmus+.

Les feedbacks des étudiants sont toujours positifs, voire enthousiastes, et ceux-ci nous confirment chaque fois que le stage à l'étranger leur a permis d'acquérir un bon nombre de compétences, non seulement professionnelles mais également personnelles et émotionnelles. De même, le feedback des institutions d'accueil est également toujours très positif.

Faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises pour favoriser l'excellence et le développement régional

Les étudiants et enseignants profitent de ces mobilités pour partager et échanger leurs savoirs avec les terrains cliniques. Les enseignants, y ramèneront de nouvelles compétences pour assurer un enseignement de qualité élevée. Les hôpitaux profitent également de ces savoirs échangés.

Améliorer la gouvernance et le financement

La participation aux « Programmes » et le soutien monétaire de l'Union Européenne ont permis au LTPS d'offrir la possibilité d'un stage à l'étranger aux étudiants ressortant d'un milieu à revenu modeste. Ainsi, un plus grand nombre d'élèves et d'étudiants ont pu saisir la chance de profiter de cette expérience enrichissante. Sans le soutien de l'UE, le nombre des stages à l'étranger aurait certainement été moins élevé.